

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 avril 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (406r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 avril 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50457>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 avril 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé Sur le procès en séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : sur le partage de frais du procès avec Esther Lemaire. Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin annonce à Tisserant que la Cour de cassation a rejeté son pourvoi.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
